

# Accidents avec chariots élevateurs

Une recherche sur Youtube incluant les termes "Accidents chariot élévateur" vous donnera une foule d'incidents plus probants les uns que les autres: collisions, basculement de chariots, chute de rayonnages, etc. Les caméras amateurs sont impitoyables et démontrent non seulement que ces accidents sont spectaculaires, mais aussi qu'ils sont une triste réalité au quotidien. Quels sont les types d'accident déplorés? Quelles en sont les causes les plus fréquentes?

---

**Sujets:** [Circulation interne](#), [Accidents du travail et incidents](#)

©: PreventFocus 06/2012

**Last change:** 26.08.19

---

## 2% du total des accidents du travail

En 2010, le Fonds des accidents du travail a recensé pas moins de 3.283 accidents du travail avec Dispositifs mobiles de manutention, chariots de manutention, la catégorie "agent matériel" dans laquelle les chariots élévateurs sont classés. La banque de données du Fonds des accidents du travail ne dispose malheureusement pas de chiffres plus détaillés concernant les accidents spécifiquement liés aux chariots élévateurs. En revanche, il existe bel et bien des statistiques pour les années moins récentes. En effet, d'autres codes étaient auparavant utilisés dans la déclaration d'accident du travail et le code 216 de

la rubrique consacrée aux causes matérielles se réfère aux chariots élévateurs (voir tableau 1).

En dépit de légères différences, les chiffres reflètent une relative stabilité au fil des ans. Chaque année, quelque 3.000 accidents impliquant des dispositifs mobiles et chariots de manutention sont recensés. La plupart de ces accidents sont sans conséquence ou entraînent une incapacité de travail temporaire. Les accidents impliquant des dispositifs mobiles de manutention représentent environ 2% de l'ensemble des accidents du travail.

**Tableau 1** – Nombre d'accidents impliquant des dispositifs mobiles de manutention, chariots de manutention (2005-2010) et des chariots élévateurs (2000-2004) - source: Fonds des accidents du travail

<i>année</i>	<i>sans conséquences</i>	<i>incapacité temporaire de travail</i>	<i>incapacité permanente de travail</i>
	11.04 Dispositifs mobiles de manutention, chariots de manutention (chariots motorisés ou non)		
2010	1.132	1.886	264
2009	941	1.972	299
2008	1.086	2.278	367
2007	1.097	2.148	293

<i>année</i>	<i>sans conséquences</i>	<i>incapacité temporaire de travail</i>	<i>incapacité permanente de travail</i>
2006	1.029	1.976	271
2005	931	1.929	248
	216 chariots élévateurs		
2004	627	1.254	192
2003	615	1.170	232
2002	565	1.267	169
2001	713	1.677	252
2000	858	1.735	248

### **Perte de contrôle**

La plupart des accidents impliquant des dispositifs mobiles et chariots de manutention sont liés à une "perte de contrôle". Pratiquement un accident sur quatre est dû à une perte de contrôle du moyen de transport à proprement parler. Ensuite, 6% des accidents s'expliquent

par une perte de contrôle du chargement (voir tableau 2). Il s'agit très souvent d'accidents au cours desquels la victime est écrasée entre (16%) ou sous (5,5%) des objets. Le contact avec d'autres objets (11%) et la charge physique de l'appareil locomoteur (11%) sont également fréquents (voir tableau 3). La majorité de ces accidents s'accompagnent de blessures superficielles (30%), suivies par les entorses, les luxations (13%) et les lésions internes (9%).

**Tableau 2** - Caractéristiques des accidents impliquant des dispositifs mobiles de manutention, chariots de manutention en 2010 - N = 3.283 - source: Fonds des accidents du travail

<i>Déviaton</i>
42 Perte, totale ou partielle, de contrôle de moyen de transport - d'équipement de manutention (moto)
63 En étant attrapé, entraîné, par quelque chose ou par son élan
64 Mouvement non coordonnés, gestes intempestifs, inopportuns
72 En poussant, en tractant
44 Perte, totale ou partielle, de contrôle d'objet (porté, déplacé, manipulé, etc.)
52 Glissade ou trébuchement avec chute, chute de personne - de plain-pied

## Déviations

33 Glissade, chute, effondrement d'agent matériel - supérieur (tombant sur la victime)

41 Perte, totale ou partielle, de contrôle de machine (y compris le démarrage intempestif) ainsi que d

40 Perte, totale ou partielle, de contrôle de machine, moyen de transport - équipement de manutention

99 Autre déviation non listée dans cette classification

### Les piétons, premières victimes

Les chiffres publiés par le Fonds des accidents du travail fournissent une indication du nombre d'accidents avec chariots élévateurs et de leurs principales caractéristiques.

Toutefois, pour se faire une idée plus précise de la situation, il est nécessaire de procéder à une analyse plus approfondie en se basant sur les descriptions d'accident.

Aux Pays-Bas, 700 accidents impliquant un chariot élévateur et signalés à l'inspection du travail ont fait l'objet d'une analyse. Tous les accidents du travail concernés ont eu lieu entre 1998 et 2004. Les accidents ont été analysés selon la méthode "Storybuilder" afin d'étudier les scénarios d'accident les plus fréquents et leurs causes. Le tableau 3 décrit les cinq scénarios les plus couramment rencontrés: piéton renversé par un chariot élévateur, accident provoqué par un véhicule en mouvement, chute d'objets, chute depuis le chariot élévateur et personne coincée.

Les causes directes liées à chacun de ces scénarios renvoient régulièrement à un manque de connaissances et d'aptitudes du conducteur. Les infrastructures laissent également souvent à désirer. L'absence de démarcation entre les zones piétonnes et les zones de transport est dans bien des cas à l'origine de l'accident. Ces causes directes doivent être mises en relation avec diverses causes sous-jacentes telles que le manque d'attention portée à la motivation et au comportement du personnel direct, l'insuffisance des formations proposées, etc.

**Tableau 3** - Les cinq principaux scénarios d'accident avec chariot élévateur et les causes directes liées

Type d'accident (scénario)	Causes directes	Nombre d'accidents	%
-------------------------------	-----------------	-----------------------	---

<p>Piéton heurté par un véhicule</p>	<p>La victime ne peut pas voir/entendre le chariot élévateur (71x)</p> <p>Le chauffeur ne peut pas voir/entendre la victime (143x)</p> <p>Infrastructures déficientes, au niveau par ex. de la séparation entre zones piétonnes et zones destinées aux chariots élévateurs (106x)</p> <p>La victime se trouve dans la zone de danger/d'opération du chariot élévateur (105x)</p> <p>Incompétence du chauffeur (55x) ou de la victime (25x)</p> <p>Abandon du véhicule, en oubliant par exemple d'utiliser le frein à main ou en laissant les clés sur le contact (36x)</p>	<p>252</p>	<p>36 %</p>
--------------------------------------	--	------------	-------------

Accident sur ou dans un véhicule en mouvement	Incompétence du chauffeur (107x)	172	24 %
	Infrastructures déficientes (p.ex.: allée praticable dépourvue d'obstacles) (72x)		
	La victime se trouve dans la zone de danger/d'opération du chariot élévateur (64x)		
	Vitesse inadaptée aux activités ou à la situation (34x)		
	Ceinture de sécurité absente ou inutilisée (32x)		
	Protection insuffisante pour le chauffeur ou le passager (23x)		
Problème lié au chargement (chargement placé trop haut, chargement trop lourd ou mal fixé, etc.) (23x)			

Chute d'objet	Prévention insuffisante - la victime est entrée dans la zone de danger (30x)	133	19 %
	Mauvaise fixation du chargement (mal placé/fixé) (27x)		
	Instabilité du véhicule (en raison par ex. d'un revêtement inégal ou de la présence de trous importants) (10x)		
	Forces externes (ex. : la charge est cognée par une personne ou reste accrochée, etc.) (7x)		
	Victime insuffisamment protégée par les équipements de protection individuelle (casque, chaussures de sécurité, etc.) (4x)		

Chute depuis un véhicule (immobile)	Mauvaise méthode de travail (équipement de travail inadapté) pour les tâches à effectuer (67x)	73	10 %
	Problème de fixation ou de conception des plateaux de travail montés sur les chariots élévateurs (33x)		
	Manque de compétence de la victime dans la manipulation des chariots élévateurs (25x)		
	Protection contre les chutes insuffisante dans le cadre d'un travail en hauteur (19x)		
	Problème de contrôle des mouvements du mécanisme de levage (16x)		

Personne coincée entre ou contre un objet	La victime se trouve dans la zone de danger (38x)	41	6 %
	Incompétence du chauffeur et/ou de la victime (31x)		
	Mauvais choix de matériaux et d'équipements pour les tâches à effectuer (12x)		
	Absence de zone de sécurité (10x)		
	Abandon du véhicule, en oubliant par exemple d'utiliser le frein à main ou en laissant les clés sur le contact (6x)		

### **Basculement latéral**

Une enquête sur les accidents impliquant un chariot élévateur au Royaume-Uni dresse un portrait similaire de la situation. Les collisions imputables à des chariots élévateurs arrivent en tête de liste, et les piétons sont les premières victimes (voir tableau 4). Il n'est également guère surprenant de constater que les accidents se produisent très souvent dans des endroits animés, des couloirs étroits et des zones de livraison où les marchandises vont et viennent.

Le basculement du chariot élévateur est également une forme d'accident fréquemment déplorée. La plupart du temps, le chariot bascule du côté latéral, tandis que le basculement en arrière est relativement rare. Le basculement d'un chariot élévateur est souvent lié à des

manœuvres en pente, à un chargement excessif, à un déplacement du chargement, etc.

**Tableau 4 - Accidents impliquant des chariots élévateurs: types, fréquence et gravité**

		Fatal	Grave	Plus de 3 jours	Incidents dangereux	Total
Contact avec	Mât/fourche		1	3	1	5
	Chariot en mouvement	15	257	251	1	524
	Chargement tombé	9	48	32	3	92
						621
Basculement	Non précisé	3	5	9	21	38
	Vers l'avant		5	2	18	25
	Latéral	13	28	20	39	100

		Fatal	Grave	Plusde 3jours	Incidents dangereux	Total
En arrière		1			1	
					164	
Collision	Objet fixe		28	26	4	<b>58</b>
	Chariot en mouvement		9	19		<b>28</b>
	Objet au dessus de la tête		3		2	<b>5</b>
	Objet entrant en contact avec une personne	1	11	32	1	<b>45</b>
	Véhicule à l'arrêt		5	7		<b>12</b>
						<b>148</b>

	Fatal	Grave	Plus de 3 jours	Incidents dangereux	Total
Chute en hauteur	3	44	7		54
Écrasement	5	30	17		52
Défaillance mécanique	1	5	8	31	45
Glissade/chute/trébuchement	2	20	16	2	40
Explosion		6	7	1	14
Déchargement dangereux		4	9	1	14
Perte de contrôle	1	4	4	3	12
Erreur mécanique		3	2	3	8
Ergonomie			7		7
Autre			5	1	6

	Fatal	Grave	Plus de 3 jours	Incidents dangereux	Total
Contact (électricité)				2	2
Retour de volant		2			2
<b>Total</b>	<b>53</b>	<b>532</b>	<b>484</b>	<b>135</b>	<b>1204</b>

Les deux enquêtes (Pays-Bas et Royaume-Uni) montrent que l'interaction entre les chariots élévateurs et les autres usagers de la route – en particulier les piétons – est une réelle source de danger. Ces accidents peuvent avoir de graves répercussions pour les victimes. Les mesures de prévention adaptées doivent également prendre en considération toute une série d'aspects, tels que la formation des chauffeurs et des piétons, l'aménagement judicieux des voies de circulation et des espaces d'entreposage, des procédures claires et une organisation du travail adaptée aux circonstances.

*Sources:*

- *Fonds des accidents du travail (FAT)*
- *Analyse van heftruck gerelateerde ongevallen, 2007, publié par Ministerie van Sociale Zaken en Werkgelegenheid/Arboportaal.nl*
- *Review of key human factors involved in workplace transport accidents, 2005, Research Report 398, publié par HSE*